

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.463
11 mai 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le chef d'état-major de l'ONUST a signalé qu'outre les incursions répétées près des poteaux-frontières 11, 19 et 33 (S/11057/Add.424, par. 2), les incidents ci-après se sont produits dans le secteur Israël-Liban le 10 mai 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Khiam 1/ : Entre 3 h 4 2/ et 3 h 5 tir de mortier en direction du Liban par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël. Entre 6 h 44 et 6 h 45 tir de mortier par des forces non identifiées au nord-est du PO. Entre 7 h 40 et 7 h 49 et entre 11 h 46 et 11 h 48 tir d'artillerie en direction du Liban par les forces israéliennes à partir du territoire occupé par Israël.

b) PO Hin : Entre 18 h 3 et 18 h 8 tir d'arme automatique par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice (LDA). A 18 h 10 tir de mortier et tir d'arme automatique par des forces non identifiées au nord-nord-est du PO, et à 18 h 11 tir d'arme automatique par les forces israéliennes (échange de feux); les forces non identifiées ont cessé le feu à 18 h 20 et les forces israéliennes à 18 h 24. Entre 18 h 28 et 18 h 31 et entre 19 h 4 et 19 h 20 tir de mortier par les forces israéliennes à travers la LDA.

2. Rapports sur les activités aériennes :

a) PO Mar : Entre 5 h 10 et 5 h 51 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant d'ouest en est, virant au sud-est puis au sud, ont été observés d'abord au nord-nord-ouest du PO et ont retraversé la LDA au nord-nord-est du PO (sept survols observés). Entre 9 h 7 et 9 h 8 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est, ont été observés d'abord au sud du PO et en dernier lieu au nord-nord-est du PO (confirmé par le PO Ras). Entre 9 h 13 et 9 h 49 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud au nord, virant à l'est, ont été observés d'abord au sud du PO et ont retraversé la LDA au nord-nord-est du PO (huit survols observés). Entre 11 h 15 et 11 h 22 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, virant à l'est, ont traversé la LDA au sud du PO et l'ont retraversée à l'est du PO (quatre survols observés). Entre 11 h 17 et 11 h 28 deux avions à réaction des forces

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

israéliennes, volant du nord-nord-ouest au sud-sud-est, ont été observés d'abord au-dessus du PO et ont retraversé la LDA au sud-est du PO (cinq survols observés). Entre 11 h 31 et 11 h 44 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, ont été observés d'abord au-dessus du PO et ont retraversé la LDA au nord-est du PO (quatre survols observés). Entre 11 h 35 et 11 h 39 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-est au nord-nord-ouest, ont traversé la LDA au sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-nord-ouest du PO (trois survols observés). Entre 12 h 4 et 12 h 5 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-est au nord-nord-ouest, ont traversé la LDA au sud-est du PO et ont été observés en dernier lieu au nord-nord-ouest du PO. Entre 12 h 12 et 12 h 13 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, ont été observés d'abord au-dessus du PO et en dernier lieu au nord-nord-est du PO.

b) PO Khiam : Entre 11 h 16 et 11 h 18 quatre avions à réaction des forces israéliennes ont attaqué à la bombe des objectifs non identifiés au nord-est et au nord-nord-est du PO (six attaques). Les observateurs militaires de l'ONU n'ont pu déterminer les objectifs en raison de la distance. Entre 11 h 39 et 11 h 40 quatre avions à réaction des forces israéliennes, volant du nord-nord-ouest au sud-sud-est, virant à l'est, ont été observés d'abord au nord-nord-ouest du PO et sont revenus au-dessus du territoire occupé par Israël à l'est du PO. Entre 11 h 52 et 11 h 53 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant d'ouest en est, virant au sud, ont été observés d'abord à l'ouest-sud-ouest du PO et ont retraversé la LDA au sud du PO.

c) PO Hin : Entre 11 h 4 et 11 h 10 deux avions à réaction des forces israéliennes, volant du sud-sud-ouest au nord-nord-est, ont traversé la LDA au sud-ouest du PO et ont été observés en dernier lieu au nord du PO.

3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban, selon lesquelles le 10 mai :

- i) Entre 5 h 10 et 16 h 5 deux patrouilles motorisées israéliennes auraient pénétré en territoire libanais à proximité de Chebaa (CA 2200-3055) 3/ et occupé des positions aux CA 2184-3040 et 2198-3052.
- ii) Entre 7 h 40 et 8 heures des projectiles d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés sur les régions de Chebaa et Rachaiya El Foukhar (CA 2127-3065). Des dommages matériels auraient été signalés.
- iii) Entre 9 h 5 et 9 h 10 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé la région libanaise d'Arkoub (au sud-ouest du mont Hermon).
- iv) Entre 9 h 35 et 11 h 45 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé le territoire libanais dans différentes régions en effectuant plusieurs passages de quatre à dix avions à chaque survol.

3/ CA : coordonnées approximatives.

La plainte ii) a été confirmée par les observateurs de l'ONU, sauf en ce qui concerne les dommages (voir par. 1 a) ci-dessus). La plainte iii) a été confirmée par les observateurs de l'ONU (voir par. 2 a) ci-dessus). La plainte iv) a été confirmée par les observateurs de l'ONU (voir par. 2 ci-dessus). La plainte i) n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU; la zone où se seraient produit les incidents n'est pas dans le champ d'observation des FO.
